

Décision

Générale

colonial

Décision n° 833 du 23 juin 1953 :

n° 833

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
23 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus pour compter du 1er juillet 1953 dans le cadre local des Travaux publics de la Côte Française des Somalis, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, les agents ci-après désignés : Au grade d'ingénieur hors classe : M. Robin, ingénieur de 1re classe. Au grade de chef comptable de 13 classe : M. Gauthier, chef comptable de 2e classe.